

DECRET N°2010-464 DU 25 OCTOBRE 2010

portant nomination des membres du conseil
d'administration de l'agence de contrôle des
installations électriques intérieures (CONTRELEC).

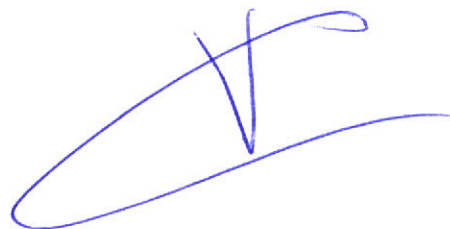
**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la loi n°2006-16 du 27 mars 2007 portant Code de l'électricité en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n°98-10 du 15 janvier 1998 portant institution en République du Bénin du contrôle obligatoire des installations électriques intérieures avant première mise sous tension ;
- Vu** le décret n°2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2008-629 du 22 octobre 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures (CONTRELEC)
- Sur** proposition du Ministre de l'Energie et de l'Eau,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 octobre 2010.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 octobre 2010

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.



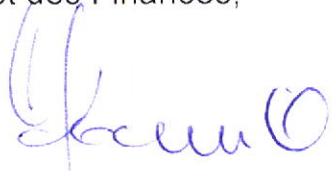
Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



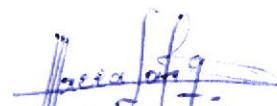
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de l'Energie
et de l'Eau,



Sacca LAFIA

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2- CS 2- HCJ 2- HAAC 2- CES 2-HCJ 2 MECPDEPPCAG MEE 4- MEF 4- AUTRES MINISTERES
27 SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC-IGE 4- GCONB-DGCST-INSAE 3- BCP-CSM-IGAA 3- UAC-ENAM-
FADESP 3- UNIPAR-FDSP 2- - INTERESSE 01 JO 1.-

